



accords
centre - val de loire

les expressions artistiques & leurs transmissions

Musique, toutes les musiques

Danse, toutes les danses

Théâtre, tous les théâtres

RAPPORT DE PRÉSENTATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Activité 2023 & projections 2024

C'est en **2016** qu'est née l'association Accords Centre - Val de Loire, de la fusion des deux associations culturelles et musicales historiques départementales : l'UDEM 41 et l'UDESMA 41, afin de mutualiser et renforcer les actions culturelles et socio-éducatives du Loir-et-Cher.

« Le 30 janvier 2016, Accords Centre-Val de Loire s'est engagée sur un projet ambitieux dédié pour l'essentiel à l'évolution de l'enseignement musical et des pratiques amateur et professionnelle, notamment en milieu rural. Parallèlement, son action s'inscrit depuis 2009 dans le champ de l'économie de la culture avec le développement de son service d'externalisation de la paie et de conseil en gestion. Ce faisant, l'association illustre la prise en compte de l'économie comme une composante essentielle de son action culturelle au service de ses adhérents et des territoires sur lesquels ils travaillent et rayonnent. »

Jacques Laemlé

Les propos de **Jacques Laemlé**, ancien président d'Accords Centre - Val de Loire n'ont pas pris une ride et ont parfaitement résumé la raison d'être d'Accords, sa place aux côtés des associations et collectivités qu'elle soutient.

En **2022**, après une période difficile de restrictions sanitaires, l'association a élu un nouveau président, **M. Gilles Lagarde**, gage de nouvel élan et ouvert au changement. C'est cette année-là que ACVL a adopté avec le Département de Loir-et-Cher une convention quinquennale d'objectifs, nouveau projet de délégation de compétences, portant sur le soutien renforcé des associations et écoles d'enseignement de la musique, du théâtre et de la danse avec un

objectif double d'épanouissement culturel et d'équilibre financier durable.

En 2023, l'Ensemble Orchestral 41, orchestre départemental porté par Accords Centre-Val de Loire et cofinancé par le Conseil départemental a fêté ses 20 ans d'existence.

Parcourant le Loir-et-Cher pour partager les valeurs des pratiques d'ensemble et l'importance des répertoires musicaux du XVI^e au XXI^e siècle, l'orchestre va à la rencontre des publics, connaisseurs ou éloignés de l'offre des concerts.

En 2023, l'Ensemble Orchestral toutes sorties confondues a joué 19 fois dans le département.

Et 2024 s'annonce comme l'élargissement de son action, améliorant l'offre culturelle sur tout le département.

Un soutien renforcé :

À la suite de travaux et réflexions menés en concertation avec Accords CVL, le Conseil départemental transfère à ACVL de **nouvelles délégations de compétences** dès 2024 et accorde une augmentation significative de l'enveloppe de subventions dans le cadre du nouveau schéma départemental des enseignements et des pratiques artistiques.

Un déploiement marqué vers le théâtre :

Une **commission théâtre** a été créée en 2023, ouvrant ainsi un groupe de travail et de réflexions destiné aux troupes et scènes adhérentes.

De plus, Accords Centre-Val de Loire s'engage aux côtés de la ville de Blois comme coproducteur du festival **Vite au théâtre !** 2024 avec le soutien complémentaire du département et de la Région.

Enfin, les projets de reprise de l'école de théâtre du Grand-Orme en 2024, des locaux et de la scène du Théâtre du Grand Orme à Feings (le Controis-en-Sologne) en 2025 ont été autorisés par le conseil d'administration réuni pour l'occasion le 8 juillet dernier 2023. Accords Centre-Val de Loire a également pour projet de changer de siège social et de locaux pour se rendre dans les murs du **Théâtre du Grand Orme à Feings** (Le Controis-en-Sologne), nouveau lieu rassembleur et ouvert à toutes les disciplines artistiques.

Une première coopération avec la Danse :

Le projet **Moov n'groove** a été initié dans le cadre des festivités organisées pour l'accueil des Jeux Olympiques 2024, sous l'impulsion conjointe du Département, de la Région et du ministère de la Culture.

Ce projet gigantesque organisé par Accords Centre-Val de Loire rassemblera environ 60 musiciens amateurs de l'Orchestre à vents du Loir-et-Cher (GROOVE) et 6 compagnies de danses territoriales (de 10 danseurs), sur une chorégraphie scénique autour du sport et *un tous à la barre* dans les jardins du château de Chambord.

Des commandes d'oeuvres à de jeunes compositeurs

Citons ici Elise Bertrand, Fabien Touchard & Fabine Cali pour *Couleurs* et Benoît Menut pour *Métamorphosis*

Et un développement de l'association :

L'accueil de l'ensemble musical international **Le Concert Idéal** dirigé par **Marianne Piketty** en résidence au Théâtre du Grand Orme est confirmé, une nouvelle création y sera donnée, un enregistrement phonographique est prévu en novembre 2024.

Et déjà des projets pour **2025** !

I – UNE ASSOCIATION AU SERVICE DE SES ADHÉRENTS

A Composition et admission

1. Structure juridique d'Accords Centre-Val de Loire

Nous rappellerons ici brièvement les informations administratives et juridiques d'ACCORDS CENTRE-VAL DE LOIRE.

C'est une association déclarée créée le 1er avril 1982, dont le siège social est fixé au 1 avenue de Châteaudun à Blois (41).

Association à caractère tant culturel que socio-éducatif, Accords Centre-Val de Loire comme l'UDEM 41 et l'UDESMA 41 dont elle est issue, a pour but général de promouvoir la pratique musicale et artistique et notamment :

- Assurer la coordination de l'enseignement musical et artistique sur le département,
- Animer le territoire en vue de promouvoir l'enseignement musical et artistique et sa légitimité en s'appuyant sur la mixité des propositions associant ensembles amateurs et professionnels, musique et chant choral, musique classique et musique actuelle et toute forme d'expression artistique,

- Les activités pédagogiques,
- L'organisation de concert avec l'EO41 et d'autres ensembles musicaux,
- Assurer une représentation institutionnelle des acteurs de l'enseignement musical et artistique,
- Assurer la pérennisation et le développement des emplois liés à l'éducation artistique.

Activité principale exercée au sens INSEE : Autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire (APE 9499Z)

SIREN : 324 715 465

RNA : W411004123

Siret du siège : 324 715 465 0047

Etablissements secondaires :

1) EO41

Maison départementale des sports, 7 avenue de Châteaudun - 41000 Blois

Siret : 324 175 465 00054 / APE 9001Z Arts du spectacle vivant

Actif depuis le 01/02/2022

2) TGO2

Hameau de Favras, 1 bis route de l'Orme - Feings - 41120 Le Controis-en-Sologne

Siret : 324 175 465 00062 / APE 9004Z Gestion de salles de spectacles

Actif depuis le 01/09/2023

Licence d'entrepreneur de spectacle vivant : PLATES V-R-2021-012320, pour diffuser entre autres le répertoire symphonique de l'Ensemble Orchestral 41 sur l'ensemble du territoire départemental et régional par le biais d'actions et de programmes musicaux.

Agrément renouvelé le 22 octobre 2021, valable 5 ans (jusqu'au 22/10/2026)

Agrément départemental Jeunesse - Education Populaire n° 41 JEP-03-27.

Obtenu le 13 avril 1987, il a été renouvelé une première fois par arrêté n°03-4810 du 30 décembre 2003, puis renouvelé pour 5 ans par arrêté n°2023-JEP-033 du 4 décembre 2023.

2. Les adhérents à l'association

Toute personne morale œuvrant **directement ou indirectement dans le domaine culturel** peut devenir membre d'Accords CVL après avoir été agréée par le conseil d'administration.

À titre honorifique, l'association peut nommer deux autres qualités d'adhérents personnes physiques : les personnalités dites qualifiées et les membres d'honneur.

L'association compte 94 adhérents au 31 décembre 2023.

2.1 La répartition des adhérents

Engagée depuis de nombreuses années dans le domaine culturel de la Musique, Accords CVL a élargi son projet associatif et s'ouvre dorénavant à la Danse, au Théâtre et aux structures artistiques au sens large.

Les 94 adhérents représentent différents types de formations :

Des écoles de musique, orchestres d'harmonie, orchestres d'accordéons, ensemble instrumental, batterie-fanfare, classe d'orchestre, musiques actuelles, associations de spectacle vivant, des chorales, des écoles de musique de toutes tailles, donnant au plus grand nombre la possibilité d'accéder à la musique. Des structures associatives et territoriales, regroupant de 5 à 1 000 personnes... Autant de musiciens qui œuvrent dans les formations musicales du département, d'orchestres d'harmonies (parfois centenaires) implantées localement, autant de célébrations et de concerts près de chez soi, d'élèves inscrits dans des écoles de musique, des scènes musicales du département (territoriales ou non) mais aussi des troupes de théâtre, des compagnies de danses professionnelles...

- 71 adhérents "musique" (qui représentent les ¾ des membres)
- 2 adhérents "danse"
- 9 adhérents "théâtre"
- 8 adhérents "organismes socio-culturels"
- 3 "personnalités qualifiée"
- 1 "membre d'honneur".

2.2 Les adhérents agréés au cours de l'année 2023 sont au nombre de 18.

1. Associations de musique

- Jeu(x) d'orgues, académie et festival d'orgue (Approuvé en CA le 24/09/2022)
- Chœur Honegger, musique vocale (Approuvé en CA le 24/09/2022)
- Les Folies Françaises, ensemble baroque (Approuvé en CA le 27/02/2023)
- **L'Escapade Chorale adhérente depuis le 16/05/2023, non encore approuvée par le CA**
- Théâtre du Fossé César, école de musique (Approuvé en CA le 27/02/2023)

Compagnies de Danse

- Aux quatre vents, école de danse asiatique (Approuvé en CA le 27/02/2023)
- Bleu Printemps Production, structure collaborative de production de spectacles de danse (Approuvé en CA le 27/02/2023)

Compagnies de Théâtre

- La Compagnie du Divan (Approuvé en CA le 27/02/2023)
- La Compagnie Le Ring (Approuvé en CA le 27/02/2023)

- La Compagnie Marteau (Approuvé en CA le 27/02/2023)
- La Compagnie S.T.E.L.L.A. (structure théâtrale et laboratoire librement artistique) à jour d'adhésion, adhérente depuis le 07/09/2023 en cours d'agrément par la C.

Structures culturelles

- Centre culturel du Blésois, Halle aux grains-Scène nationale de Blois (Approuvé en CA le 27/02/2023)
- CEPRAVOI (Centre Régional d'Etudes et de Pratiques Vocales), pôle ressources choeurs (Approuvé en CA le 27/02/2023)
- Prises d'Assos, structure culturelle (Approuvé en CA le 27/02/2023)
- Patronage Laïque, structure d'animation (Approuvé en CA le 27/02/2023)
- L'Echalier, centre culturel (Approuvé en CA le 27/02/2023)
- Association Bul' de mômes, structure d'animation (Approuvé en CA le 27/02/2023)
- Le Labyrinthe, parc d'animations de Beaugency (Approuvé en CA le 27/02/2023)

2.3 Répartition des collèges

Les membres de l'association sont organisés en collèges. Chaque membre est affecté par le Conseil d'administration à l'un des 4 collèges suivants :

- 1^{er} collège : établissements d'enseignement artistique
- 2^e collège : orchestres, ensembles, compagnies et troupes
- 3^e collège : personnalités qualifiées
- 4^e collège : autres organisations culturelles & entreprises.

3. Une croissance à maîtriser

La complémentarité des actions du département de Loir-et-Cher et d'ACVL offre un soutien concret aux établissements artistiques de musique, danse et théâtre.

Accords Centre-Val de Loire s'est engagée depuis de nombreuses années à rendre accessible au plus grand nombre la culture et les pratiques artistiques, tandis que le département s'attèle à mettre en place les outils pédagogiques, territoriaux et financiers pour, d'une part, aider les écoles de musique présentes sur le territoire et d'autre part, attirer les sociétés et organismes culturels vers le Loir-et-Cher.

De nouvelles structures se rapprochent d'Accord souvent par le biais du service de gestion salariale. Ensuite, très souvent, elles adhèrent à l'association et nous recommandent (tous les départements ne sont pas dotés d'association « boîte à outils » comme Accords).

Aujourd'hui, la présence d'ACVL est bien répartie sur le département de Loir-et-Cher et s'étend même au-delà. ACVL compte en effet 14 adhérents en Région Centre-Val de Loire (hors 41), un

adhérent en région Nouvelle-Aquitaine et un adhérent en Ile-de-France.

4. Des résultats concrets

4.1 Quelques chiffres

En 2023, les 94 adhérents d'Accords CVL représentent plus de **6 400 personnes physiques réparties sur 6 départements.**

D'autre part, dans le cadre de la mission déléguée à ACVL par le département, concernant l'aide à la formation musicale, ACVL a soutenu au total **2 526 jeunes élèves de moins de 26 ans et 65 établissements musicaux.**

Le Conseil Départemental a confié à ACVL la mission de gestion des subventions au titre du SDEPA, pour un montant total de **146 400€, redistribués intégralement aux associations.**

Les services en matière de gestion salariale (externalisation & portage) sont également en hausse, répondant là encore à un fort besoin exprimé.

4.2 Nos missions au quotidien

Car concrètement, ACVL accompagne ses adhérents dans des actions ponctuelles mais aussi des actions à long terme.

- Comment apprendre, pratiquer, enseigner, former, organiser, coopérer, partager, faire ensemble, épanouir, moderniser, inclure, accompagner, fédérer, restituer
- Comment faire de la musique, de la danse, du théâtre, du chant, travailler l'esthétique, l'harmonie, se retrouver grâce aux répétitions collectives et aux rassemblements
- Comment faire jaillir et valoriser les pratiques artistiques traditionnelles, actuelles, plurielles et inclusives, le dialogue, les projets et le bien-être
- Où pratiquer : à proximité, au sein de sa famille, de sa classe, avec ses amis, la troupe, l'orchestre, au sein de la collectivité, des villes et villages fêtés, accompagnés et honorés, à l'école ou les enfants pourront accéder aux instruments et au « jouer ensemble ».

4.3 Bénéfice d'accès à un Contrat d'assurance de groupe

L'adhésion à Accords CVL permet également de négocier à des conditions favorables l'accès de nos adhérents à un contrat groupe auprès de **MONCEAU Assurances.**

5. Adhésions : des prévisions favorables pour 2024

De nouvelles adhésions sont prévues pour 2024, d'autres envisagées, des départs programmés, avec un chiffre des adhérents qui devrait rester stable malgré tout.

5.1 Modification dans la structure des adhérents :

- Fusion de l'Echo de la Braye (Savigny) et de l'Union Musicale (Montoire) 2=>1

5.2 Adhésions confirmées en 2024, en attente d'approbation par le conseil

d'administration :

- | | |
|--|---------------|
| • Orchestre Harmonie de Savigny Montoire (Montoire)
suite fusion l'Echo de la Braye (Savigny) et de l'Union Musicale (Montoire) | 29 adhérents |
| • Ensemble Vocal Antoine Boisset (Blois) | 34 adhérents |
| • L'écho de la Forêt (Marchenoir) | 21 adhérents |
| • Mundovox (Esvres-sur-Indre 37) | 10 adhérents |
| • Le Banquet du Roy (Blois) | 2 adhérents |
| • Comité Municipal Loisirs Jeunesse (Souesmes) | 50 adhérents |
| • Amibrass Cadence Brass (La Chapelle Vendômoise) | 24 adhérents |
| • Compagnie La Trotteuse (Lignièrès) | 3 adhérents |
| • Ecole de musique Christian Pommard (Bléré 37) | 143 adhérents |
| • Le Concert Idéal, direction Marianne PIKETTY | |

5.3 Adhésions potentielles en 2024

- Le groupement d'employeurs *Musiprofs du Vendômois* pourrait devenir adhérent à ACVL, la demande d'adhésion de cette association a même été approuvée par le conseil d'administration du 24/09/2022 (affectée au 1er collège).
- Aujourd'hui seules les associations musicales qu'il représente le sont (Selommès, Lunay et Lancé-Pray).
- Maison de Bégon (maison de quartier et centre culturel)
- Chato'Do (pour un accès plus spécialisé aux musiques d'aujourd'hui)
- Compagnie Nuit et Jour (danse contemporaine)

5.4 Départs en 2024

- *La Compagnie du Hasard* (fin d'activité de la Compagnie au 31/12/2024)
- *Union Musicale de Saint-Loup* (association en difficulté)

B Administration et fonctionnement

1. Un Conseil d'Administration équilibré

1.1 Treize adhérents élus se sont vu confier la charge d'administration et de décision de l'association.

L'association est dirigée par un conseil d'administration de **13 membres élus pour 5 ans** (pour un maximum statutaire de 20), il a perdu un membre à la suite de la démission de M. **Franck Régnier**.

Le conseil d'administration n'est pas rémunéré pour ses fonctions.

Réunions aussi souvent que nécessaire et au moins 3 fois par an.

Quorum : ½ des membres du CA

Décisions prises à la majorité avec voix prépondérante du président en cas d'égalité.

Le mandat des administrateurs élus par l'assemblée générale est de 5 ans.

Composition du Conseil d'administration

1.1.1 Le bureau élu lors du CA du 26 janvier 2022 (pour la durée de leur mandat)

- **Gilles Lagarde**

Administrateur Président – 3^e collègue

Préfet, ancien Préfet de Loir-et-Cher, directeur de cabinet de M. le Président du Sénat

Élu administrateur par l'AGO du 27/03/2021

Élu Président par le CA du 26/01/2022

- **Lorraine Robertson**

Administratrice Vice-présidente – 1^e collègue

Directrice et professeur de flûte à l'école de musique de Mondoubleau

Élue administratrice par l'AGE du 30/01/2021

Élue Vice-présidente par le CA du 26/01/2022

- **Éric Beaumont**

Administrateur Vice-président – 1^e collègue

Directeur de l'école de musique du Val de Cher-Controis, directeur de l'Union Musicale de Romorantin, professeur de trompette au Conservatoire de Romorantin

Élu par l'AGE du 30/01/2021

Élu Vice-président par le CA du 26/01/2022

- **Mickaël Boisset**

Administrateur Trésorier – 1^e collègue

Directeur des écoles de musique de Vineuil-St Claude et Fossé, administrateur du Conservatoire à Rayonnement Départemental de Blois-Agglopolys & directeur du réseau Cadences

Élu par l'AGE du 30/01/2021

Élu Trésorier par le CA du 26/01/2022

- **Pierre Lambla**

Administrateur Secrétaire – 3^e collègue

Personnalité qualifiée, saxophoniste indépendant, intervenant en milieu scolaire, chef de chœur, compositeur, Territoires Vendômois

Élu par l'AGO du 27/03/2019

Élu Secrétaire par le CA du 26/01/2022

1.1.2. Les membres élus administrateurs

- **Jean-Claude Dodin**
Administrateur – 3^e collègue
Personnalité qualifiée, ancien Président par intérim de l'association, ancien vice-Président de l'association, directeur honoraire du Conservatoire à Rayonnement Départemental de Blois-Agglompolys
Élu par l'AGE du 30/01/2021
- **Samuel Bachy**
Administrateur – 1^e collègue
Directeur de l'école de musique de Mer-Beauce Val de Loire
Élu par l'AGE du 30/01/2021
- **Delphine Caillon**
Administratrice – 2^e collègue
Directrice des Affaires Culturelles de Mer-Beauce Val de Loire
Élu par l'AGO du 27/03/2021
- **Élise Chevais-Boutard**
Administratrice – 1^e collègue
Présidente de la Lyre amicale de Selommes, directrice du réseau Initiatives 41
Élu par l'AGE du 30/01/2021
- **Robert Garnier**
Administrateur – 2^e collègue
Président de l'Union musicale et chorale de Dhuizon
Élu par l'AGE du 30/01/2021
- **Rodolphe Genesta-Pialat**
Administrateur – 1^e collègue
Directeur de l'École de musique des Territoires Vendômois (Vendôme, Montoire, Savigny-sur-Braye)
Élu par l'AGE du 26/09/2020
- **Patrick Lepain**
Administrateur – 2^e collègue
Directeur de l'Orchestre d'harmonie des Montils
Élu par l'AGE du 30/01/2021
- **Vincent Riès**
Administrateur – 2^e collègue

Directeur et professeur de clarinette de l'Harmonie de Blois
Élu par l'AGE du 30/01/2021

Démission de Franck Régnier Administrateur –2^e collège : Directeur de l'Harmonie de Salbris -
Nommé par l'AGE du 26/09/2022-

Un nouvel administrateur devra être élu si des candidatures se présentent. Le vote sera soumis à l'assemblée générale.

1.2. Les administrateurs sont également affectés à l'un des quatre collèges, dans la limite de 20 places maximum

- 1^{er} collège : établissements d'enseignement artistique (6 postes pourvus sur 8)
Reste 2 postes à pourvoir
- 2^e collège : orchestres, ensembles, compagnies et troupes (4 postes pourvus sur 5)
Reste 1 poste à pourvoir
- 3^e collège : personnalités qualifiées dont celle du Président (3 postes pourvus sur 5)
Reste 2 postes à pourvoir
- 4^e collège : autres organisations culturelles & entreprises (aucun poste n'est pourvu)
Reste 2 postes à pourvoir

2. Des commissions pour travailler

Accords Centre-Val de Loire a adopté une gouvernance spécialisée en commissions de travail, par compétences.

2.1 Commissions réservées aux administrateurs

- Commission 1 : politiques culturelles & projet d'ACVL
Gilles Lagarde, Jean-Claude Dodin
- Commission 2 : finances & mécénat
Mickaël Boisset
- Commission 3 : Ensemble Orchestral 41
Lorraine Robertson, Vincent Riès, Éric Beaumont
- Commission 4 : pôle ressources & relations avec les territoires
Éric Beaumont, Pierre Lambla, Rodolphe Genesta-Pialat
& mutualisations
Mickaël Boisset, Jean-Claude Dodin
- Commission 5 : pédagogie, formations & stages
Jean-Claude Dodin, Pierre Lambla, Samuel Bachy, Delphine Caillon, Élise Chevais-Boutard, Patrick Lepain, Éric Beaumont

2.2 Commissions ouvertes aux adhérents

Une nouvelle commission a été créée lors de l'assemblée générale du 18 mars 2023.

- Commission 6 : Théâtre

L'intruse, la Compagnie du Hasard, la Compagnie du Divan, la Ben Compagnie, Jean et Faustin, Centre Culturel du Blésois HAG SN de Blois

3 Une équipe salariée impliquée

3.1 **Les salariés permanents**

Accords CVL bénéficie d'une équipe professionnelle pluridisciplinaire et complémentaire, resserrée autour de **Sébastien Marchand**, son **directeur** depuis avril 2020.

Claude Kesmaecker en est le **directeur musical** et également **chef principal** de l'Ensemble Orchestral 41 depuis septembre 2020.

Jeanne Domengie, **administratrice de productions** fait partie de l'équipe depuis avril 2023 (information du CA du 27/02/2023).

Elle poursuit les missions de **Florence Péaron**, qui a fait valoir ses droits à la retraite (information aux CA des 08/02/2022 & 27/02/2023).

Enfin, **Oriane Odier** est notre **gestionnaire de paie** depuis mai 2021 (Ressources Humaines et portage salarial), en remplacement de Nathalie Soulaine, partie en juin 2022.

En soutien de l'équipe des permanents :

Monsieur **Robert Garnier**, administrateur en charge des trophées et médailles,

Madame **Lorraine Robertson**, administratrice et coordinatrice de l'orchestre,

Monsieur **Vincent Riès**, administrateur et directeur adjoint de l'orchestre.

3.2 **Les personnels artistiques**

Les musiciens de l'EO41 ayant participé au moins à l'une des productions (soit une centaine de musiciens en 2023) sont salariés par Accords Centre-Val de Loire, par un contrat à durée déterminée (heures affectées au contrat : nombre de répétitions et du jour du concert). Ils sont rémunérés sous forme de « Cachet artistique ».

Des propositions de programmes sont faites sous forme de productions, que Accords CVL propose au nom de l'EO41, disponibles sous forme de contrat de cession.

Indépendamment de l'EO41, le service de portage salarial permet à ACVL d'employer directement des artistes, avec en parallèle la signature d'un contrat de prestation avec le bénéficiaire final du service. Nous citerons ici par exemple les salaires de comédiens/chanteurs qui jouent un spectacle devant un public vivant en Ehpad ou bien l'emploi de salariés supplémentaires pour un concert donné par une formation...Sans oublier les techniciens, régisseurs, maquilleurs et bien sûr les enseignants.

3.3 Les artistes invités

Des artistes professionnels d'envergure nationale et internationale viennent accompagner l'orchestre dans le cadre de la programmation 2023, pour des concerts avec orchestre, des concertos, des quatuors, des récitals ou des master-classes.

- *Fedor Rudin, violon*
- *Manuel Vioque-Judde, alto*
- *Astrig Siranossian, violoncelle*
- *Christophe Coin, violoncelle*
- *Bruno Philippe, violoncelle*
- *Uxia Martinez-Botana, contrebasse*
- *Etsuko Shoji, harpe*
- *François Dumont, piano*
- *Julien Libeer, piano*
- *Jacqueline Bourgès-Maunoury, piano*
- *André Cazalet, cor*
- *Assaf Leibowitz, direction d'orchestre*
- *Dame Felicity Lott, soprano*
- *Chloé Jacob, soprano*
- *Helen Kearns, soprano*
- *Alix Le Saux, mezzo-soprano*

C L'accompagnement : sur le territoire avec le territoire

1 ACVL concrètement

1.1 Une action concertée

Accords CVL œuvre pour la poursuite et la transmission de son projet associatif, aux côtés de ses adhérents, avec le concours resserré du Département de Loir-et-Cher, qui finance une grande partie des frais de fonctionnement de l'association.

Au plus proche des territoires, Accords CVL accompagne et conseille.

Elle informe directement ses adhérents en matière de droit social (i.e. : avenant aux conventions collectives, obligations en médecine du travail, URSSAF, contrats de travail), budgétaire (par projet ou annuel), analytique et comptable (Basicompta mais pas seulement) ainsi que sur les questions concernant plus précisément les aspects professionnels de type « spectacles vivants/artistiques/musicaux. »

Elle propose des axes d'améliorations, des réorganisations locales, à des fins d'attractivité des organisations et de valorisation des territoires.

Affinant sa connaissance du « terrain » grâce aux liens privilégiés qu'elle entretient avec ses adhérents, elle a la capacité de :

- diagnostiquer les faiblesses du système d'enseignement musical, qui tendraient à renforcer le désintérêt des jeunes pour la musique,

- alerter les directions d'associations et ainsi que les instances professionnelles de la nécessité d'intervenir.

A plus long terme, Accords CVL conseille et travaille avec le Conseil Départemental de Loir-et-Cher pour l'Action culturelle, le SDEPA, l'éducation artistique et culturelle au sein de la Direction culture, sports et vie associative, à l'amélioration et à la redéfinition du schéma, répondant ainsi au nom des associations quant à leurs impératifs de fonctionnement et de financement de l'enseignement artistique sur le territoire.

C'est en effet grâce à ces actions conjointes qu'a été rédigé et voté le nouveau schéma départemental en juin 2023, qui sera applicable dès le 1^{er} janvier 2024 plus favorable aux associations culturelles.

Une réunion d'information sur les nouvelles orientations et modalités d'accompagnement a été proposée aux adhérents le samedi 18 novembre 2023, conjointement avec le Conseil Départemental de Loir-et-Cher.

1.2 Une action ciblée

1.2.1 Grâce à la connaissance de ses adhérents, Accords mène une action ciblée qui consiste à :

- les conseiller en matière d'équilibrage budgétaire,
- les sensibiliser à la nécessité d'avoir des enseignants dotés de diplômes professionnels reconnus et spécialisés,
- soutenir par des accompagnements spécifiques ceux qui se trouveraient dans des situations difficiles,
- répondre aux questions afin de donner un accès privilégié et personnalisé à l'information recherchée et sa mise en place en situation réelle.

1.2.2 Plus largement, elle exerce une mission de conseil et de développement auprès de ses adhérents :

- pour faire face aux difficultés d'accès à certaines disciplines musicales ou de manque de musiciens dans certains pupitres des orchestres d'harmonie, elle conseille en amont le renforcement de certaines classes mais aussi des créations de classe dédiées aux instruments rares,
- elle soutient la création et le renfort des classes de musiques actuelles et de chant, pour élargir et rajeunir les publics, en complément du stage Musicamix,
- Elle encourage le regroupement d'associations (rapprochement ou fusion).

1.3 Une action concrète

En 2023, Accords CVL a apporté une **présence concrète à ses adhérents** et notamment :

- Participation aux restitutions artistiques et concerts, festivals & spectacles
- Fait vivre l'orchestre à vents avec les chœurs
-
- Production de l'Ensemble Orchestral 41 dans ses différentes formations sur tout le département avec des concerts en tous lieux et pour tous les budgets avec une programmation ambitieuse (19 concerts en 2023)
- Mise à disposition des stages innovants, originaux et transversaux
- Création et animation des ateliers & travaux en milieu scolaire
- Réflexion sur le projet Demos
- Création de résidences d'artistes
- Communication et conférences de presse sur les évènements.

Par exemple :

- Elle a été présente aux côtés du groupement d'employeurs Musiprofs du Vendômois lors de sa mise en place (Lunay, Selommes, Lancé-Pray),
- Elle a conseillé et conseille toujours les écoles de musique associatives de Mondoubleau et de Salbris,
- elle est intervenue sur la refonte du modèle de Muzikafon (Droué) et la Communauté de Communes du Perche Haut Vendômois (Fréteval),
- Elle soutient le stage d'Orchestre musical de l'U.M. de Dhuizon et de l'E.M. Mil 'et une notes,
- elle conseille en cas de fermeture de site pour une nouvelle répartition de élèves, en cas de départ de directeurs ou de professeurs,
- elle se rend aux assemblées générales de ses adhérents,
- Elle assiste aux représentations de concerts de ses adhérents.

Elle a par ailleurs proposé plusieurs **rassemblements musicaux et stages** :

- le concert de clôture du Groove 2022 (regroupant des musiciens d'harmonies amateurs) du projet « **Carmina Burana** » dans le cadre du Plan Fanfare « Musique et voix » à Monthou-sur-Cher en janvier 2023,
- un stage de musiques actuelles Musicamix ouvert aux musiciens à partir de 11 ans à Areines-Vendôme (40 élèves),
- un stage pour les grands élèves de Cor de la Région Centre Val-de-Loire, dans le cadre de la préparation aux concours d'entrée dans les grandes écoles de musique (15 élèves) à l'école de musique Vineuil.

Très récemment, dans le cadre des Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024, un projet Moov n'Groove a vu le jour en décembre 2023 et s'achèvera le 8 juillet 2024 au Domaine National de Chambord, par un spectacle annonçant le passage de la flamme olympique sur notre territoire.

2 Le pôle éducation

Pour la partie éducative des structures musicales, Accords CVL s'est fixé comme objectifs :

2.1 **Dans les écoles d'enseignement et de pratique artistique**

- Permettre un soutien aux écoles pour l'enseignement et la gestion des travaux annuels,
- Accueillir les établissements d'Enseignement Artistique Spécialisé (EEAS), les Ateliers & les compagnies,
- Ouvrir aux pratiques collectives amateurs vocales et instrumentales,
- Encourager l'entretien et le renouvellement du parc instrumental,
- Animer le territoire et encourager concerts ou célébrations, événements locaux et fêtes
- Seconder les associations avec des enseignements renforcés et des aides sur des travaux ponctuels
- Stimuler les formations collectives avec la mise en place de stages qualitatifs et master-classes

2.2 **Avec le territoire comme scène commune**

Simplifier les mises à dispositions de salles et de matériels entre les associations et les municipalités

- Accentuer et renforcer la force du réseau
- Favoriser l'attractivité des territoires.

2.3 **Le symphonique de Loir-et-Cher à l'unisson**

L'Ensemble Orchestral 41 est l'orchestre départemental de Loir-et-Cher depuis plus de 20 ans. Actuellement placé sous la direction de **Claude Kesmaecker**, cet orchestre a pour finalité d'apporter la musique au plus grand nombre de personnes et vise à sensibiliser tous les publics pour leur faire découvrir le « grand » répertoire.

Dans ce cadre, ACVL soutient :

- La formation des jeunes professionnels afin qu'ils puissent rejoindre l'orchestre,
- L'Ensemble Orchestral 41 comme une force et une identité culturelle du département,
- Favorise la formation continue des musiciens pour progresser vers un niveau d'excellence.

3 Le pôle ressources & expertises

3.1 **L'accompagnement humain**

Pour faire suite à tout ce qui précède, le facteur humain joue un rôle fondamental. Les hommes et les femmes qui agissent au quotidien dans les associations sont les axes de transmission des

enseignements et des actions de développement, ils sont garants du maintien de la musique comme discipline artistique intergénérationnelle de transmission et de partage.

Aujourd'hui les associations sont submergées par des contraintes administratives, qui sont confiées à des personnes bénévoles et pas toujours formées.

Faire des contrats de travail, des bulletins de salaires, trouver des financements, tenir une comptabilité et un compte bancaire, tout ceci prend beaucoup de temps.

C'est pourquoi Accords CVL met à disposition de ses adhérents des outils simples et efficaces pour alléger les tâches et rendre du temps libre aux bénévoles.

- Faciliter la gestion salariale et alléger la politique de l'emploi par des conseils en droit social et des services de gestion salariale (Portage ou gestion salariale) à des tarifs avantageux,
- Permettre l'accès à BASICOMPTA, un logiciel de comptabilité adapté aux présidents et trésoriers d'associations. Quinze associations ont adopté la solution Basicompta en 2023. Des formations initiées par Accords centre val de Loire ont été proposées en avril et septembre 2023. D'autres dates sont prévues pour 2024. Un accompagnement personnalisé est également possible.

En cas de demande spécifique et toujours dans un soucis d'indépendance, Accords CVL est à même de répondre à des problématique telles que :

- former les personnels, les artistes, les bénévoles et les élus,
- conseiller et aider à la formulation de besoin et à la réalisation de projet,
- prévoir et mutualiser l'emploi, notamment en début d'année scolaire ou pour des remplacements ponctuels,
- comprendre les problématiques du recrutement dans nos territoires,
- réfléchir ensemble avec des commissions thématiques de travail et de réflexion.

3.2 Les distinctions honorifiques

Accord CVL propose également à destination de ses adhérents la vente de médailles et trophées à l'effigie du Département de Loir-et-Cher, destinés à récompenser les musiciens amateurs pour leur longévité au sein de l'harmonie dans laquelle ils jouent, en général pour la fête de la Sainte-Cécile.

Cette année, les associations de musique qui en ont bénéficié sont au nombre de 7 :

- L'école de musique d'Onzain à Veuzain-sur-Loire
- La musique des 3 Provinces à Saint-Aignan
- L'union musicale de Lancé-Pray à Lancé
- La société musicale La Fraternelle à Noyers-sur-Cher
- La société musicale d'Ouzouer-le-Marché à Beauce-La-Romaine

- L'union musicale de Lamotte-Beuvron
- L'Herbaltoise à Herbault.

Des musiciens incroyables ont été félicités, 10, 20, 30, 40, 50, 60 ans d'activité de musicien dans les sociétés musicales et harmonies. Le plus ancien des musiciens honorés cette année est M. **Jean-Claude Jacquet**, de l'Union musicale de Lamotte-Beuvron qui compte 70 ans d'ancienneté pour 87 ans d'âge. Faites le calcul !

3.3 L'accompagnement musical

L'avantage d'être nombreux dans notre association permet la mutualisation des outils et techniques. Accords CVL dispose d'une partothèque pour instruments à « Vents » comptant quelques 250 références, d'une bibliothèque musicale de quelques 220 références, des outils et ouvrages pédagogiques pour les enseignants. Et, en cas de demande, il est effectué une recherche/achat de partitions, comme cette année, pour accompagner les chorégraphies des compagnies de danse invitées dans le cadre du projet JO 2024.

3.4 Les examens et les structures ressource

Un besoin de nombreuses écoles de musique se manifeste fréquemment : sur quelles œuvres peut-on évaluer un élève à la fin de son cycle de FM ou d'instrument, y a t il des référentiels ? pour quelles disciplines ? Comment lui donner une force de proposition?

Les examens et les écoles ressources : ACVL pourrait diffuser de manière systématique un guide des œuvres instrumentales et vocales pour les examens de fin de cycle qui s'appuie sur différentes sources.

Il est du ressort de la commission pédagogie/enseignement de statuer sur cette question avec l'aide d'écoles ressources qui seront candidates.

Aujourd'hui, Accords CVL finance une partie des frais liés à l'accompagnement au piano des élèves passant leurs examens de fin de cycle. 19 élèves en ont bénéficié en 2023 (classes de flûte, de clarinette, de violon, de saxophone, de percussions et de cornet).

3.5 Les ressources matérielles

Accords CVL met à disposition de ses adhérents ses propres outils de diffusion via le site Internet & le compte Facebook d'ACVL, pour améliorer la visibilité des écoles de musique. Y figure également une rubrique offre d'emplois, ou chaque adhérent peut proposer une annonce.

Acquis par Accords CVL, des instruments de musiques rares ou volumineux sont mis à disposition des adhérents :

- une harpe de concert 47 cordes,
- un piano ½ queue de concert,
- un orgue,
- du matériel technique pour la création d'évènements (micro-cravate sans fil, micros, projecteurs LED, lampes de pupitres, enceinte colonne amplifiée).
- Une clarinette alto de marque Noblet d'occasion a été achetée et révisée en 2023.

D'autres instruments devraient rejoindre notre parc instrumental, à la suite du déménagement de ACVL vers les locaux du Théâtre du Grand Orme (clavecin, piano carré, percussions, pupitres...).

Actuellement une grosse caisse (offerte par l'Harmonie de Blois), un grand clavecin de Knut Kauffman (acheté) et deux orgues (donnés, dont l'un étant celui de travail de M. Jacques Traverse) sont d'ores et déjà au Théâtre du Grand Orme.

II – UN FINANCEMENT EN SOUTIEN AUX ADHÉRENTS

Accords Centre-Val de Loire est une structure ressource dont la capacité d'autofinancement reste limitée.

Elle apporte surtout des ressources humaines pour agir au service du secteur artistique musique/théâtre/danse.

Les ressources propres dont elle dispose, qui proviennent de ses partenaires associatifs et territoriaux (cotisations, prestations de services, ventes de concerts, médailles), sont nettement insuffisantes eu égard à l'ampleur de sa mission. De la même manière, les budgets des stages organisés sont rarement autosuffisants et nécessitent souvent une subvention d'équilibre.

Pour être pleinement au service de ses adhérents Accords Centre-Val de Loire nécessite des financements adaptés et doit diversifier ses financements principalement sur des apports publics (Département-Région-Etat) auprès des sociétés privées (SACEM, Fonpeps) ou par du mécénat.

A Les financements d'Accords Centre - Val de Loire

1. Les fonds associatifs

Juridiquement, les fonds propres d'une association sont constitués par les apports et affectations de résultat ou d'excédents définitivement acquis.

Ces apports peuvent parfois être assortis de conditions entraînant la possibilité pour l'apporteur de reprendre ces fonds propres, que l'on appellera «avec droit de reprise » dans le cas d'une

transformation de l'association ou d'une dissolution. Le plus souvent sans droits de reprise, ces fonds restent acquis à l'association ; aux apports et aux excédents, on ajoute également s'il y en a les subventions d'investissement et les provisions réglementées.

Ces trois catégories sont des ressources de long terme acquises à l'organisme, dont la particularité est que leur affectation est prédéfinie.

Accords Centre-Val de Loire dispose de fonds propres associatifs pour une valeur nette au 31 décembre 2023 **de 87 734.57€** dont 26 389.93€ sans droits de reprise, 61 344.64€ avec droit de reprise.

2. Les ressources créées par les activités d'ACVL

Accords CVL finance une partie de ses activités par les adhésions et les prestations de services pour 66 319.85€, répartis de la façon suivante :

- Adhésions 2023 : 12 535.90€
- Missions sociales 2023 : 34 350.50€
- Prestations accompagnement : 13 370.00€
- Ventes de Médailles : 686.75€
- Ventes goodies : 467.00€
- Redevances Basicompta : 960.00€
- Portage frais de gestion : 3 949.70€

3 Les partenaires institutionnels

3.1 Le département de Loir-et-Cher

Acteur complémentaire à la politique publique départementale, Accords Centre-Val de Loire a bénéficié en 2023 des subventions du département du Loir-et-Cher de **371 400€** au titre des partenariats culturels, dans le cadre du Schéma départemental des enseignements et des pratiques artistiques pour la poursuite et la réalisation de nos actions :

. Le fonctionnement interne de l'association : 217 000€

. L'instruction et la gestion des missions déléguées définies dans le cadre du schéma départemental des enseignements et des pratiques artistiques (aides à l'animation du territoire, aides à la formation musicale des jeunes, l'aide à l'achat de partitions), subventions intégralement reversées aux associations : 146 500€.

. Le soutien financier à l'organisation du concert de gala pour les 20 ans de l'EO41 : 8 000€.

3.2 La région Centre-Val de Loire et le ministère de la culture

Bien que la participation au financement d'Accords Centre-Val de Loire soit moindre, des

subventions sont attribuées par la Région Centre-Val de Loire pour des projets identifiés sur dossier.

Ont participé au financement de l'action d'Accords CVL en 2023 :

- La Préfète de la région Centre-Val de Loire et du Loiret avec la DRAC Centre-Val de Loire :
Pour le Plan Fanfare *le Groove invite... les danseurs du Loir-et-Cher* en 2023 : 12 000€
- Le Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports de Loir-et-Cher :

Par la reconduction de l'agrément Jeunesse et sport

L'octroi du FDVA (Musicamix 2023) pour 4 000€

- Solde de l'aide de CAP'ASSO adossée à l'emploi associatif pour 3 107€.

3.3 Les services publics

Enfin les services publics ont financé l'action d'ACVL en 2023 :

- Fonpeps (FONds National Pour l'Emploi Pérenne dans le Spectacle) au titre de l'aide à l'embauche dans le spectacle, accord obtenu 30 000€, soit 7 472.63€ de produits en 2023
- Solde du CUI (Contrat Unique d'Insertion) pour 4 768.19€
- Versement Pôle emploi pour 206.48€

3 Le mécénat

Un partenariat artistique historique existe entre ACVL et la société SARP-Monceau Assurances.

Inactif depuis 2020, ce partenariat relancé en 2023 a permis d'obtenir un soutien identique aux précédents grâce à la rédaction d'une **convention de mécénat** concernant les années 2021, 2022 et 2023 le 30 octobre 2023.

Impact sur 2023 : 15 000€

Obtenir des financements et partenariats externes devient primordial ; les difficultés à les obtenir sont croissantes.

Les adhérents et les administrateurs conscients de cette problématique s'engagent à solliciter leurs partenaires pour récolter des fonds et soutiens, afin d'accroître la capacité d'action d'Accords.

La présentation de l'orchestre à des mécènes potentiels devrait être réalisée, afin de valoriser l'orchestre. Les futurs mécènes seront sensibilisés à la nécessité d'augmenter les versements afin d'accroître les capacités de financement de l'orchestre, pour améliorer :

- les productions (**moyens supplémentaires** octroyés aux musiciens amateurs de l'orchestre),
- la communication (conférences de presse, **relations publiques**, lien avec les offices de tourisme)
- et la mise en avant de cet orchestre (**excellence**).

4 L'accompagnement financier via les missions déléguées

Concernant le concours d'Accords CVL à la mission d'éducation artistique du département de Loir-et-Cher, celui-ci repose sur des échanges et de la coopération. Ainsi, ACVL peut être amenée à conseiller le CD41 sur les définitions et les critères retenus dans le SDEPA, elle rédige et instruit les demandes de subventions.

Le budget de soutien aux associations du département (dit missions déléguées) a été arrêté à 146 400€ en 2023 et comprend trois volets :

- l'aide au fonctionnement des établissements d'enseignements artistiques (anciennement aide à la formation musicale des jeunes),
- l'aide à l'animation du territoire,
- l'aide à l'achat de partitions.

Dans le cadre des missions déléguées, ACVL instruit des demandes d'aides, rédige les notifications suite à la validation de la commission permanente du CD41 qui seront présentées à la signature du Président et effectue les versements ; sur 2023, 65 structures associatives ou collectivités territoriales ont déposés au moins un dossier de demande d'aide au conseil départemental qui a été instruit par nos services.

Les chiffres du subventionnement dans le cadre des missions déléguées du Conseil Départemental sont les suivants :

	2023	2022	Variations
Aides à l'achat de partitions	12 672€	10 531€	+ 2 198€
Aides pour l'animation des territoires	33 720€	26 160€	+ 7 560€
Aides pour le fonctionnement des structures d'enseignement musical	100 000€	95 000€	+5 000€
Total	146 392€	131 691€	+14 701€
Nombre élèves de – 26 ans	2 526	2 576	- 50

Sur 2024, le conseil départemental a adopté un **nouveau schéma départemental des enseignements et des pratiques artistiques, qui modifie favorablement les conditions de soutien** aux établissements d'enseignements artistiques, associatifs et territoriaux, des harmonies et sociétés musicales, pour la première fois les chorales, ainsi que des ensembles amateurs et des structures culturelles implantés en Loir-et-Cher.

Ce plan a été rédigé sous l'égide d'**Emmanuelle DORMOY**, responsable Culture Patrimoine et Vie associative au Conseil Départemental de Loir-et-Cher, dont les orientations ont été adoptées

par le Conseil Départemental le 6 mars 2023 et les modalités d'application le 19 juin 2023.
Un soutien supplémentaire sera octroyé à l'EO41 et les sommes allouées au titres des missions déléguées seront également revalorisées.

Ces nouvelles modalités entreront en vigueur au 1^{er} janvier 2024.

B Les soutiens

1 Les soutiens de ses adhérents

- Les conservatoires, écoles de musiques, unions musicales, sociétés musicales
- Les compagnies de théâtre et de danse
- Les structures labellisées :
 - Halle aux grains - Scène nationale de la ville de Blois
 - L'Hectare - Territoires vendômois
- Le domaine de Chambord
- Le Conservatoire à rayonnement départemental de Blois-Agglopolys
- La Ville de Blois
- Le Conservatoire de Romorantin
- La Ville de Romorantin-Lanthenay
- La Ville de Vendôme
- La Communauté d'agglomération Territoires Vendômois
- Agglopolys communauté d'agglomérations de la ville de Blois
- Centre des monuments nationaux

2 Les réseaux professionnels

- les associations culturelles : **Cepravoi** ; ACVL est adhérent, **Sébastien Marchand** en est administrateur et trésorier,
- notre organisation professionnelle représentative **Héxopée** spécialisée dans les domaines de l'animation et de l'économie sociale et solidaire (ESS) gérant notamment des activités éducatives, culturelles, de formation (ACVL est adhérent)
- le **Centre National de la Musique**

3 Les diffuseurs

Pour ne citer que les plus récents :

- Le département du Loir-et-Cher,
- La région Centre-Val de Loire,
- La ville de Blois,
- Le conservatoire de musique de Blois,
- Le Val de Cher-Controis,
- Les rencontres musicales de Chaon,

- Le Théâtre du grand Orme à Feings,
- L'Hectare à Vendôme et la Halle aux grains à Blois,
- Les villes de Mer, Saint-Georges-sur-Cher, Salbris.

III – LES ACTIONS 2023 ET 2024

A – DES MUSICIENS PROFESSIONNELS AU SERVICE DU DÉPARTEMENT

1. Présentation de l'EO41

Depuis 2003, l'Ensemble Orchestral 41 (EO41) porte la musique au plus grand nombre et sensibilise les publics les plus divers en leur permettant de découvrir le répertoire symphonique. Il est placé sous la baguette de **Claude Kesmæcker**, également chef de l'orchestre d'Harmonie de la Musique de l'Air. Regroupant jusqu'à 60 musiciens en concert, l'EO41 adapte sa nomenclature pour coller au plus juste aux répertoires proposés. Des formations plus restreintes - voire de chambre- permettent qu'il se produise en tout lieu.



L'EO41 est, à plus d'un titre, une formation singulière. Itinérant, il partage ses lieux de répétition et pose ses pupitres sur l'ensemble de la région, et, au-delà, pour des concerts. Dans le cadre de ses missions, des actions de sensibilisation en direction des jeunes sont proposées sur l'ensemble du territoire.

Il a pu donner la réplique à des solistes tels que le pianiste **Jean-François Bouvery**, le guitariste **Rémi Jusselme**, le corniste **Florian Le Bleis**, le violoniste **Fedor Rudin**, ou encore **Jean-François Zygel**. En 2021 il fait appel aux talents du comédien **Alain Carré** pour créer avec lui un spectacle épistolaire et musical (K361-Mozart en concert lecture). Récemment, il a accompagné la violoncelliste **Astrig Siranossian** et la soprano **Alix Le Saux**.

L'EO41 est financé par Accords Centre-Val de Loire, grâce au subventionnement du département du Loir-et-Cher et reçoit le soutien de Monceau Assurances.

2. Les 20 ans de l'EO41 en 2023

L'année 2023 a été l'année des 20 ans de l'EO41. 20 ans est un âge qui se fête, un concert de Gala a été organisé avec succès en la Basilique Notre-Dame-de-la-Trinité de Blois le 2 juin dernier.



65 musiciens étaient présents sur scène, dirigés par **Claude Kesmaecker** et **Assaf Leibowitz**, accompagnant la soprano **Chloé Jacob**, dans un programme festif. Le public est venu très nombreux ovationner l'orchestre.

La distribution symphonique de l'orchestre pour ce programme montre la capacité de l'EO41 à mobiliser et fédérer ses musiciens.

9 premiers violons

6 altos

5 violoncelles

7 seconds violons

3 contrebasses

1 harpe

1 piano

1 orgue

1 flûte piccolo

2 flûtes traversières

3 hautbois dont 1 jouant cor anglais

4 cors

1 cor de basset

3 clarinettes dont 1 jouant cor de basset

2 bassons

4 percussions

4 trompettes

3 trombones

1 tuba

1 soprano

2 chefs d'orchestre



Ce concert financé par l'EO41 a été rendu possible par la mise à disposition gracieuse de la basilique de la Trinité de Blois ; il a été aidé par le Département du Loir et Cher par une subvention exceptionnelle de 8 000€.

Plus de 700 places ont été vendues avec une recette de 7 500€ complétée par des ventes de goodies à l'effigie de l'orchestre.

La perte financière de ce concert s'élève à 18 000 €, financée par ACVL.

3. Le calendrier de l'Orchestre

La saison 2023 de l'Ensemble Orchestral 41 a été riche de représentations et la saison 2024 promet encore de belles rencontres.

DATE	LIEUX	PROGRAMME
Vendredi 3 mars 2023	Saint-Georges-sur-Cher	Saint-Saëns pour nos cinq sens
Dimanche 5 mars 2023	Mer	Saint-Saëns pour nos cinq sens
Mardi 7 mars 2023	TGO Val de Cher-Controis	8 Femmes
Samedi 3 juin 2023	Basilique ND de la Trinité à Blois	Concert de Gala : les 20 ans de l'EO41
Vendredi 30 juin 2023	Rencontres musicales de Chaon	Classiques viennois
Samedi 1er juillet 2023	Rencontres musicales de Chaon	Racines
Dimanche 2 juillet 2023	Rencontres musicales de Chaon	Nuits d'été
Jeudi 6 juillet 2023 18h30 et 19h30	CD41 Festival Les Estivales, Blois	Grimaces en Cuisine
Jeudi 31 août 2023	TGO Val de Cher-Controis	Récital Dame Felicity Lott
Dimanche 17 septembre 2023	CD41 Journées Patrimoine Thésée	Cuivres et percussions
Mercredi 11 octobre 2023	Auditorium du conservatoire de musique de Blois sur piano de concert	Tableaux par François Dumont piano
Vendredi 13 octobre 2023	Concerts scolaires	Britten
Vendredi 13 octobre 2023	Halle aux Grains Scène Nationale de Blois	Héroïnes Helen Kearn, soprano

Samedi 14 octobre 2023	Saint-Gervais-la-Forêt	Dansez Maintenant !
Mardi 14 novembre 2023	TGO Val de Cher-Controis	Trio Gusteau Créations « à la Mode de »
Samedi 25 novembre 2023	Chémery Festival Vents d'Automne	Panorama des Cordes
Mardi 28 novembre 2023	Salbris	Dansez Maintenant !
Samedi 2 décembre 2023	Basilique ND de la Trinité Blois	Christmas Carols
Dimanche 17 décembre 2023	Halle aux Grains Scène Nationale de Blois	Chœur de clarinettes
ANNÉE 2024		
Jeudi 1 ^{er} février 2024	Le 3ème volume Vendôme	8 Femmes
Vendredi 2 février 2024	Trôo	Quatuor Todoroff Impressions marines
Vendredi 15 mars 2024	Saint-Georges-sur-Cher	Héroïnes
Du lundi 26 février au dimanche 3 mars 2024	Blois	Festival « Vite au théâtre ! »
Du jeudi 7 mars au dimanche 10 mars 2024	Ecole de Musique de Vineuil	Stage de Cor
Mardi 16 avril 2024	TGO Val de Cher-Controis	Grimaces en Cuisine
Du mardi 30 avril au samedi 4 mai 2024	Vendôme Lycée agricole d'Areines	Musicamix stage musiques actuelles
Du 12 au 16 juin 2024	Blois	1ère édition Festival Musiques à la

	Basilique de la Trinité	Basilique
Vendredi 28 juin 2024	Rencontres musicales de Chaon	Sérénades
Samedi 29 juin 2024	Rencontres musicales de Chaon	PianOlympiades
Dimanche 30 juin 2024	Rencontres musicales de Chaon	Concert de Clôture
Lundi 8 juillet 2024	Chambord	Groove Flamme olympique
Vendredi 6 septembre	Château de Fougères	Ciné-opéra Projection
Du jeudi 29 août au dimanche 8 septembre 2024	TGO Val de Cher-Controis	2 è Académie du Concert-Idéal
Mardi 24 septembre 2024	La Pyramide Romorantin	Dansez Maintenant !

Au total en 2023, l'EO4I a généré des rentrées financières pour 126 000 euros qui ont toutes été dépensées en cachets artistiques.

4. Le répertoire

Les œuvres au répertoire de l'EO4I sont nombreuses et variées, accessibles à tous les publics et subventionnables dans le cadre de Festillésime.

4-1 Une offre de concerts diversifiée

Une série de programme de concerts sont disponibles à l'achat, sous forme de contrat de cessions de productions :

1. Cuivres et Orgue

programme pour cuivres et orgue

Paul Dukas : *Fanfare pour précéder La Péri*

Giovanni Gabrieli : *Canzona XIII* à 10 parties de cuivres

Jean-François Lesueur : *Marche du Sacre*

Aaron Copland : *Fanfare for the Common Man*

Jacques Castérède : *Trois Fanfares pour des Proclamations de Napoléon 1er* opus 46

Léonce de Saint-Martin : *In Memoriam* Opus 33

Alexandre Tcherepnine : *Sechs Quartette* pour quatuor de cors

Henri Tomasi : *Fanfares liturgiques*

Louis Vierne : *Carillon de Westminster* suite III opus 54 n°6

Louis Vierne : *Marche triomphale* opus 46

pour 4 trompettes, 4 cors, 3 trombones, 1 tuba, 2 percussions (17 musiciens) et orgue

donné

le 5 décembre 2021 à Vendôme,

le 8 octobre 2022 à Villedieu le Château,

le 19 novembre 2022 au Controis en Sologne,

le 4 décembre 2022 à la Cathédrale de Blois

2. Cordes en Gala

programme pour orchestre à cordes et continuo

Jean-Philippe Rameau : *Les Indes Galantes* " Danse du grand Calumet"

Jean-Sébastien Bach : *Concerto Brandebourgeois III* en sol majeur BWV 1048

Antonio Vivaldi : *Concerto pour violon "L'Estate"* opus 8 RV 315

Jean-Baptiste Lully : *Le Bourgeois Gentilhomme* "Marche pour la Cérémonie des Turcs"

Wolfgang Amadeus Mozart : *Sérénade n°13 pour cordes* K.525 "Eine kleine Nachtmusik"

Piotr Ilitch Tchaïkovsky : *Sérénade pour cordes* opus 48 "Pezzo en forma di sonatina", "Valse"

Paul Hindemith : *Trauermusik* avec alto solo

Giacomo Puccini : *Crisantemi*

Alexandre Borodine : *Le Prince Igor* "Choeur des Villageois"

Aram Khatchaturian : *Mascarade* "Valse"

Aram Khatchaturian : *Gayaneh* "Säbeltanz"

par l'orchestre à cordes de l'EO41, avec clavecin ou orgue 19 musiciens

donné le 25 novembre 2023 au Controis en sologne

3. Pour les enfants... et les plus grands

Humour et fantaisies musicales

Camille Saint-Saëns : *Le Carnaval des Animaux* (texte de Francis Blanche)

Hector Berlioz : *La danse des Sylphes* (extrait de *La Damnation de Faust*),

Jan Ladislav Dussek, *Le beau Dunois*

Franz Doppler : *L'oiseau des Bois*,

Paul Jeanjean et ses *Variations acrobatiques sur "Au clair de la lune"*,

Jules Massenet : "Méditation" de *Thaïs*,

Wolfgang Amadeus Mozart sur l'air de "Ah vous dirais-je maman",

Jacques Offenbach et le 'Galop infernal' d'*Orphée aux enfers*,

La Poule de Jean-Philippe Rameau,

Gioachino Rossini : Una Voce Poca Fa extrait *Du Barbier de Séville*

pour flûte, clarinette, quintette à cordes, percussions et deux pianos - 11 musiciens avec 1 récitant

4. Saint-Saëns pour nos cinq sens

Programme consacré à l'orgue

Camille Saint-Saëns : *Danse macabre* poème symphonique opus 40,

Camille Saint-Saëns : *Morceau de concert* opus 154 pour harpe,

Camille Saint-Saëns : "Mon cœur s'ouvre à ta voix", "Bacchanale", extraits de *Samson et Dalila* opus 47

Camille Saint-Saëns : *Symphonie n°3 en ut mineur* opus 78 "avec orgue"

par l'orchestre symphonique composé de 50 musiciens avec harpe, piano et orgue

donné

le 6 novembre 2022 à Nouan Le Fuzelier,

le 20 novembre 2022 au Controis en Sologne,

le 3 mars 2023 à Saint-Georges-sur-Cher,

le 5 mars 2023 à Mer

5. K361 Mozart en concert-lecture

Wolfgang Amadeus Mozart : Sérénade en si bémol majeur K361

pour 12 instruments à vent, contrebasse de l'EO41 et Alain Carré récitant

donné

le 19 mai 2021 à la Halle aux Grains scène nationale de Blois,

le 3 juillet 2021 aux Rencontres Musicales de Chaon,

le 4 juillet 2021 au Controis en Sologne (Festillésime),

le 14 août 2021 au festival Les Douves d'Onzain,

le 14 mai 2022 à Senonches

6. **Accent, Geste, Silence**

*"Chaque femme contient un secret : un accent, un geste, un silence" Antoinette de Saint-Expupéry,
Courrier sud*

Programme hommage aux compositrices

Cécile Chaminade : *Concertino pour flûte et orchestre*

Élise Bertrand : *Sinfonietta pour cordes* opus 13

Mel Bonis : *Danse sacrée*

Mel Bonis : *Trois danses* pour orchestre

Mel Bonis : *Trois femmes de légendes* Salomé, Ophélie, Cléopâtre

Lili Boulanger : *Psaume 130*

Rita Ströhl : *Solitude "Rêverie pour violoncelle et orchestre"*

Louise Farrenc-Dumont : *Symphonie n°3* en sol mineur opus 36

par l'orchestre symphonique - 36 musiciens avec un violoncelle solo

7. **Grimaces en cuisine**

Erik Satie : *Cinq grimaces*

Henri Sauguet : *Un soir à Saint-Emilion*

Jacques Ibert : *Histoires*

Bohuslav Martinu : *La revue de cuisine* ou *La Tentation de la Sainte Casserole* H161, (textes de
Christophe Garda)

pour 6 musiciens clarinette, basson, trompette, violon, violoncelle et piano et une récitante

donné

le 6 juillet 2023 dans le cadre des Estivales de Blois,

le 16 avril 2024 au Théâtre du Grand Orme à Feings

8. **Send in the Clowns**

Programme américain

Aaron Copland : *Fanfare for the Common Man*

Georges Gershwin : *Rhapsody in blue*
Georges Gershwin : *Porgy and Bess* "Summertime"
Georges Gershwin : *Lady, Be Good !* "The man I love"
Stephen Sondheim : *A little Night Music* " Send in the Clowns"
Leonard Bernstein : *Candide* "Ouverture"
Leonard Bernstein : *West side story* (extraits)

par l'EO41 en grand effectif (55 musiciens) et piano

9. Sérénades

Odes à la nuit

Benjamin Britten : *Sérénade pour ténor cor et cordes* opus 31,
Piotr Ilitch Tchaïkovsky : *Sérénades pour cordes* en ut majeur opus 48

par les cordes de l'EO41 avec les solistes Ténor et Cor -19 musiciens

10. « Ô »

Onde Sonore Objet Ondulation Oser ; musique mise en mouvement suivant les ondes sonores par une nouvelle perception de la musique.

de Vivaldi à Reich

de Mozart à Glass

de Debussy à Cage

spectacle musical dansé en collaboration avec la compagnie de danse Nuit & Jour

17 musiciens 5 danseurs

11. WHAM

Wolfgang Hieronymus Amadeus Mozart

Version musique de chambre transcrite pour **octuor à vents** par Heidenreich contemporain de Mozart de la *Flûte enchantée*

Wolfgang Amadeus Mozart : *Die Zauberflöte* K620 (transcription)

Wolfgang Amadeus Mozart : *Maurerische Trauermusik* en ut mineur K477

2 hautbois, 2 clarinettes, 2 cors et 2 bassons

12. Dancez maintenant

Incursion orchestrale dans le mode de la danse

Aaron Copland : *Appalachian Spring* "Ballet for Martha"

Claude Debussy : *Deux Danses* "sacrée et profane pour harpe et cordes"

Igor Stravinsky : *Ragtime for eleven* "Musique de ballet pour Balanchine"
Igor Stravinsky : *Danses concertantes* "Concerto grosso pour orchestre de chambre"
Darius Milhaud : *Le Boeuf sur le Toit* "Fantaisie sur des thèmes sud-américains"

orchestre de chambre - 27 musiciens avec harpe et piano

donné

le 1er juillet 2012 aux Rencontres Musicales de Chaon,

le 14 octobre 2023 à Saint-Georges-sur-Cher,

le 28 novembre 2023 à Salbris (Festillésime)

13. **Héroïnes**

Les histoires d'amour finissent mal en général ! Amours, gloires et trahisons... passions écrites pour des scènes d'opéras

Giuseppe Verdi : *Giovanna d'Arco* "Ouverture"

Charles Offenbach : *La Grande Duchesse de Gérolstein* "Dites-lui"

Charles Gounod : *Le Tribut de Zamora*

Charles Gounod : *Sapho* "Ô ma lyre immortelle"

Camille Saint-Saëns : *Samson et Dalila* "Bacchanale" "Mon coeur s'ouvre à ta voix"

Richard Wagner : *Lohengrin* "Procession d'Elsa"

Richard Wagner : *Tristan und Isolde* "Liebestod"

Francis Poulenc : *Les Biches* "Rag-Mazurka"

Francis Poulenc : *Dialogues des Carmélites* "Salve Regina"

par l'EO41 en grand effectif (55 musiciens) et soprano.

donné

le 13 octobre 2023 à la Halle aux Grains scène nationale de Blois,

le 15 mars 2024 à Saint-Georges-sur-Cher

4-2 Des concerts de musique de chambre

French Touch pour quintette à vents et piano

Oeuvres de Jean Cartan, Louise Farrenc-Dumont, Francis Poulenc

8 femmes pour 3 interprètes et 5 compositrices

Oeuvres de Mel Bonis, Edith Canat de Chizy, Graciane Finzi, Germaine Tailleferre, Louise Farrenc

donné

le 7 mars 2023 au Théâtre du Grand Orme,

le 1er février 2024 au 3ème volume Minotaure, Vendôme

Trio Sokas avec clarinette, violoncelle et piano

Oeuvres de Alexander von Zemlinsky, Vincent d'Indy

Mers de compositeurs

par le Quatuor Todoroff

Oeuvres de Jean Cras, Albert Roussel

donné le 2 février 2024 à Trôo

apérOpéra

Lieder pour soprano, clarinette et piano

Oeuvres de Friedrich Wilhelm Kücken, Giacomo Meyerbeer, Andreas Späth, Franz Liszt, Ludwig Spohr, Franz Schubert

donné le 2 septembre 2022 au Château de Fougères

Créations « à la mode de »

par le Trio Gusteau

Oeuvres de Clément Guillot, Carl Reinecke, Claude Kesmaecker, Olivier Calmel

Quatuors de cors de l'EO41

Oeuvres de Constantin Homilius, Alexandre Tcherepnine, Paul Hindemith

Quintette à cordes de l'EO41

Oeuvres de Georges Onslow, Anton Dvorak

5 Commandes de l'orchestre

5.1. En préparation pour 2024

Accords Centre-Val de Loire a passé commande pour l'EO41 d'une pièce pour grand orchestre sur le thème des Jeux Olympiques, à la compositrice française **Elise Bertrand** (née en 2000) :

COULEURS

prévue en création en juin 2024 à Blois par l'EO 41 sous la direction de **Claude Kesmaecker**.

Par ailleurs, une commande conjointe avec le Concert Idéal dirigé par Marianne Piketty auprès de **Benoît Menut** est en cours.

5.2. Pas de commande en 2023

5.3. En 2022

Accords Centre-Val de Loire a passé commande pour l'EO41 d'une œuvre sur des poèmes de Pierre de RONSARD, poète vendômois au compositeur français **Fabien CALI** (né en 1983) :

CUEILLIR LE JOUR, cycle de 12 chansons sur des poèmes de Ronsard.

Créée le 29 avril 2022 à Vendôme avec la jeune chanteuse française **Noëmi Waysfeld** et l'EO41 sous la direction de **Claude Kesmaecker**. **Fabien Cali** a été récipiendaire de l'Aide à la Composition d'une Œuvre originale du Ministère de la Culture.

B RAYONNEMENT DU DÉPARTEMENT

1 Les stages organisés par Accords Centre-Val de Loire

1.1 Le GROOVE

Afin d'être au plus proche de la vie artistique des sociétés musicales du Loir-et-Cher, Accords Centre-Val de Loire propose un nouveau modèle d'orchestre d'harmonie articulé autour des établissements musicaux du département, visant à permettre aux musiciens amateurs et volontaires et aux grands élèves des écoles de musique de participer à un concert commun au sein d'un orchestre complet.

Des réunions sont planifiées quelques jours par an pour préparer une production de grande ampleur.

Rebaptisé GROOVE pour une meilleure attractivité, le GROOVE est placé sous la direction de **Claude Kesmaecker**, assisté de **Vincent Riès**.

1.1.1. Le GROOVE 2022

Le dimanche 15 janvier 2023 à Monthou-sur-Bièvre le Groove a produit à l'ESPACE BEAUREGARD,

point final du cycle SOH 2022 :

CARMINA BURANA - Carl Orff (1895-1982)

60 musiciens amateurs venus des quatre coins du département et 60 choristes amateurs issus des chœurs de *l'Ensemble Vocal Antoine Boesset* et de la *chorale Monthevoy*, placés sous la direction de **Georges Abdallah** ont comblé un public nombreux. La coopération entre tous les acteurs de cet évènement a permis une large diffusion de ce programme.

Cette manifestation a bénéficié du Plan Fanfare 2022 de 9 000€

1.1.2. Le GROOVE 2023-2024

Un grand projet unissant les arts de la danse et de la musique voit le jour dans le cadre des Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024, à l'initiative du Ministère de la culture, de la DRAC et du département. Présent pour cette manifestation, Accords produit **MOOV N'GROOVE** spectacle musique et danse organisé dans les jardins du Domaine de Chambord, pour célébrer le passage de la flamme olympique sur le département le 8 juillet prochain.

Six répétitions, musique (3) et musique & danse (3) sont planifiées sur fin 2023 et 2024.

Dimanche 3 décembre 2023	Blois Orchestre seul	JO 2024-SOH Répét. 1/6
Dimanche 14 janvier 2024	Vineuil Orchestre seul	JO 2024-SOH Répét. 2/6
Dimanche 17 mars 2024	Blois Orchestre seul	JO 2024-SOH Répét. 3/6
Dimanche 14 avril 2024	Chitenay Orchestre et danseurs	JO 2024-SOH Répét. 4/6
Dimanche 26 mai 2024	Chitenay Orchestre et danseurs	JO 2024-SOH Répét. 5/6
Dimanche 16 juin 2024	Chitenay Orchestre et danseurs	JO 2024 SOH Répét. 6/6
Lundi 8 juillet 2024	Chambord	JO Spectacle final

Cette manifestation a bénéficié du Plan Fanfare 2023 pour 12 000€

1.2 **Le stage de musiques actuelles Musicamix**

Autre manifestation organisée cette fois en faveur des plus jeunes, le stage Musicamix a été reconduit cette année encore avec succès, **HOMMAGE AUX GRANDES DIVAS AFRO-AMÉRICAINES** Musiciens de tous âges et tous horizons accompagnés de 6 chanteuses ont vécu une rencontre musicale originale autour d'un programme dynamique, dont le concert de restitution a fait le plein de spectateurs.

En quelques lignes, Musicamix est un stage de musiques actuelles pour instruments à vents, guitares, percussions, clavier et chants, qui s'est déroulé du 24 au 28 avril 2023 sur le Campus

des Deux Vallées – LEGTA de Vendôme à Areines.

Enseignants :

Dominique VOISIN, directeur de stage

Elsa BEYER, chant

Nicolas BAYEUX, guitare

Stéphane DECOUARD, guitare

Thierry JAMMES, trompette et corne

Stéphane MONTIGNY, trombone

Karl VANDENBUSSCHE, saxophone et clavier

Quarante élèves de 10 à 77 ans répartis en 5 groupes de travail ont participé à ce stage en immersion complète sur 5 jours avec concert final le dernier soir.

Instruments joués : trompette, saxophone alto et ténor, trombone, euphonium, guitare, basse, batterie, percussions, clarinette, clavier, flûte traversière, accompagnés par 6 chanteuses.

Au programme : Tina Turner, Etta James, Gloria Gaynor, Whitney Houston, Aretha Franklin, Nina Simone, Staples Singers, Beyonce, Alicia Keys, Lauryn Hill.

Cette manifestation a bénéficié du FDVA 2023 pour 4 000€

Le stage sera reconduit en 2024 sur le thème des Beatles.

1.3 Stage de Cor à destination des grands élèves

Afin de conforter les élèves dans leur préparation aux concours, ACVL et À *Tours de Cors* ont mis en place un stage de Cor, dans les locaux de l'école de musique de Vineuil et sous la codirection de :

– M. **André Cazalet**, cor solo de l'Ensemble Intercontemporain, de l'Orchestre de Paris à la retraite depuis le 1^{er} septembre 2023, professeur au CNSMDP,

– M. **Arnaud Delépine**, professeur de cor Pôle Aliénor, établissement d'enseignement supérieur et de formation professionnelle continue du spectacle vivant en France situé à Poitiers et à Tours, professeur au Conservatoire de Tours, membre de l'EO41.

Ce stage a bénéficié à 15 étudiants en février 2023 pour une inscription individuelle de 290€, aucun stagiaire n'habitait le département. La société Buffet Crampon a apporté un soutien financier à cette action en prenant en charge l'ensemble des coûts et frais salariaux de **M. Cazalet**.

Le stage sera reconduit en 2024 dans les mêmes conditions.

1.4 Classe de maître

Une master classe pour les grands élèves de classe de violoncelle a également été proposée

par le violoncelliste **Christophe Coin** dans le prolongement du concert de Gala de l'EO41 en juin 2023.

2 Actions à destination du public Artistes invités et Concerts prestigieux

2.1 Récital de chant le 31 août 2023 au Théâtre du Grand Orme à Feings

FELICITY LOTT CHANTE L'AMOUR

Dame Felicity Lott, *soprano*

Jacqueline Bourgès-Maunoury, *piano*

Œuvres de Pauline Viardot, Reynaldo Hahn, Erik Satie, Jean Wiener, André Messager, Francis Poulenc, Jacques Offenbach, ...

Concert financé par le Val de Cher-Controis, avec le soutien du centre des monuments nationaux



2.2 Récital de piano le 11 octobre 2023 à l'auditorium du CRD de Blois

TABLEAUX

François Dumont, *piano*

Wolfgang Amadeus MOZART (1756-1791) : *Fantaisie n°3 en ré mineur K.385*

Maurice RAVEL (1875-1937) : *Gaspard de la nuit*

Modeste MOUSSORGSKI (1839-1881) : *Tableaux d'une exposition*

Concert autofinancé par Accords Centre-Val de Loire

3 Interventions en milieu scolaire : la mission éducative de l'EO41

Dans le cadre de sa mission déléguée de service public par le Conseil départemental de Loir-et-Cher, l'EO41 se produit devant des classes, pendant le temps scolaire, afin de présenter l'orchestre, les instruments et l'articulation d'un morceau.

Un concert pédagogique a été organisé le **vendredi 14 octobre 2023 à la Halle aux grains** avec l'EO41 en grande formation (60 musiciens dirigé par **Claude Kesmaecker**) avec le programme suivant :

Benjamin BRITTEN (1913-1976) :

The Young Person's Guide to the Orchestra, opus 34

Variations et fugue sur un thème de Purcell

Œuvre composée en 1946 pour orchestre symphonique dans la version avec récitant dont Lorin Maazel a écrit le texte, elle est mise à l'honneur. Son caractère éducatif est illustré par la présentation de chaque instrument au jeune public par des commentaires du chef d'orchestre.

IV – ACVL COMPLÈTE SON OFFRE VERS LE THÉÂTRE

1 . Le Théâtre du Grand Orme : projet unissant les arts de la musique et du théâtre

Accords Centre-Val de Loire s'engage cette année très concrètement en faveur du Théâtre.

1.1 Facteurs externes

La Compagnie du Hasard met fin à ses activités le 31 décembre 2024 et **Danièle Marty**, directrice et cofondatrice de la Compagnie du Hasard également propriétaire du Théâtre du Grand Orme ont proposé à Accords CVL de poursuivre l'activité scénique du Théâtre du Grand Orme sur la commune du Controis en Sologne et de maintenir l'école de Théâtre.

C'est une opportunité unique qui s'offre à Accords CVL qui s'émancipe ainsi de Blois et projette de s'installer dans un nouveau lieu qui lui donnera une épaisseur, une véritable identité artistique, une visibilité régionale et nationale.

L'étude de faisabilité est accordée par le Conseil d'Administration lors de sa réunion du 8 juillet 2023, les financements sont proposés lors de la réunion du même CA le 3 février 2024.

Ce rapprochement matérialise bien la jonction entre les arts de la musique et du théâtre.

1.2 Nécessités internes

En interne également, ce changement sera essentiel pour que l'Association se centralise et se reconcentre. ACVL bénéficiera ainsi des atouts suivants :

- une amélioration des conditions de travail avec des bureaux indépendants,
- la possibilité de regrouper tout le parc instrumental,
- créer un nouveau lieu de répétition,
- regrouper les bibliothèques disséminées dans les écoles faute de place,
- accueillir de nouveaux projets avec la collaboration de la Halle aux grains,
- accueillir des résidences d'artistes.

Le projet a trouvé écho auprès de nos soutiens institutionnels et ACVL dispose du soutien

- du Conseil Départemental 41 qui a donné un accord de principe favorable et

- de la Communauté de Communes du Val de Cher-Controis, qui voit se poursuivre l'activité locale mais aussi artistique de premier plan.

1.3 Transfert prévisionnel d'activité

1.3.1 Reprise de l'école de théâtre à compter du 1er septembre 2024

A la rentrée 2023, l'école de théâtre comptait 70 élèves. Il est prévu de reprendre la gestion de l'école sur le même modèle que celui qui existe, avec un enseignement par thème et par période trimestrielles, confié à un artiste différent, ce qui permet de découvrir tous les théâtres : improvisation, théâtre classique, théâtre masqué, théâtre gestuel, théâtre musical et chanté... Avec le maintien des stages et des mini-camps.

La transition sera facilitée par l'aide et la présence de **Danièle Marty**. Le budget prévisionnel initial s'élève à 17 000€.

1.3.2 Libération des locaux à la Maison Départementale des Sports à Blois et déménagement au Théâtre du Grand Orme en décembre 2024

Le projet de transfert du siège social d'Accords est validé par le CA. La reprise en location des locaux du Théâtre du Grand Orme et des dépendances est prévue au 1er janvier 2025, avec un coût prévisionnel de 48 000€. Bureaux, espaces de réunion, espaces scéniques, salle gradinée 130 places assises, plateau scénique de 100 m2, appartements de résidences, foyers, ...etc. Les travaux à prévoir, à la charge de ACVL, seront dirigés par Sébastien Marchand et supervisés par trois de nos administrateurs volontaires (**Elise Chevais-Boutard, Robert Garnier et Patrick Lepain**) et financés par du mécénat et une campagne de financement participatif.

1.3.3 Rachat du matériel

Des actions de communication sont en cours auprès des institutionnels, afin de présenter les lieux et leurs capacités d'accueil. Les recherches de financements sont également en cours.

1.3.4 Création d'une saison culturelle pour 2025

en partenariat avec la Communauté de Communes du Val de Cher Controis, valorisant artistes et territoires, et poursuite des partenariats existants (Dimanches en famille, les Rendez-vous du Grand-Orme, les Mini-camps théâtre, les Résidences de création).

2. Production déléguée au festival blésois Vite au Théâtre !

A la demande de la ville de Blois, Accords CVL devient producteur délégué de la 3ème édition du festival VITE AU THÉÂTRE ! Programmé en février 2024, ce festival à destination de tout public avec des spectacles dédiés aux jeunes et scolaires en matinée, présente dix pièces jouées et interprétées par six compagnies blésoises. Le point d'orgue de ce festival consiste à monter une création collective SALTIMBANQUES (comédiens amateurs et professionnels) sur la scène de la Halle aux Grains qui compte plus de 600 places à tarif très réduit.

Ce Festival remporte un très grand succès et les spectacles accueillent le public à guichets fermés!

Ce projet bénéficie d'une subvention de 25 000€ par la Ville de Blois, 3 000€ par le Département et 3 000€ par la Région Centre-Val de Loire. De plus, la Ville de Blois met à disposition du festival le Théâtre Nicolas Peskine et la Halle aux Grains -Scène nationale de Blois, de nombreux partenaires de l'économie sociale et solidaire sont présents.

Une étude préparatoire à la mise en place du festival a été réalisée en 2023 à la demande de la ville de Blois pour 5 000€.

3. Le Concert Idéal au Théâtre au grand Orme

Ensemble instrumental de renommée internationale, le **Concert Idéal** et **Marianne Piketty** se rapprochent du Théâtre du Grand Orme. De nombreux projets de l'ensemble y sont planifiés en 2024 et il envisage d'y implanter son siège social. Une première résidence de travail du programme **Sous l'Étoile** est programmée en mai 2024.

La première du nouveau programme **Polyptyque**, sera donnée par l'ensemble Le Concert Idéal sous la direction de Marianne Piketty le **dimanche 16 juin** dans le cadre de la 1ère édition du festival **BAM! MUSIQUES À LA BASILIQUE**.

Dans la foulée, la deuxième édition de l'**Académie du Concert Idéal** se tiendra au Grand Orme du 26 août au 10 septembre 2024, prévoyant 4 concerts de restitution planifiés en Loir-et-Cher (Château de Chambord, Doves d'Onzain, Eglise de Mer, Château de Fougères).

Destinée à 8 jeunes artistes européens (3 violonistes, 2 altistes, 2 violoncellistes et un jeune compositeur), cette résidence permet de valoriser les meilleurs des jeunes musiciens internationaux, avec un accent sur le travail d'ensemble, et également des actions de médiation qui leur permettront d'appréhender le monde professionnel. Une commande d'œuvre est passée au jeune compositeur, qui sera reprise dans les concerts donnés par cet ensemble éphémère.

Le Théâtre du Grand Orme accueillera enfin en résidence artistique le Concert Idéal pour

l'enregistrement de sa dernière création POLYPTYQUE, du 27 octobre au 3 novembre 2024, mêlant des pièces de Frank Martin (1890-1974), compositeur principal et de Johann Sebastian Bach, Antonio Lotti, Antonio Vivaldi, Tomas Luis de Victoria (Compositeurs associés).

1 violon solo, 4 violons, 2 altos, 2 violoncelles et 2 contrebasses

La Communauté de commune du Val de Cher Controis nous soutient dans l'accueil de cette formation musicale de premier plan, réservant d'ores et déjà une date avec eux pour la soirée **Ciné Concert** du 6 septembre 2024 en préambule du Cinéma en plein air du château de Fougères-sur-Bièvre avec :

Felix Mendelssohn (1809-1847) : *Octuor à cordes* en mi bémol majeur opus 20

Reinhold Glière (1875-1956) : *Octuor à cordes* en ré majeur opus 5

Arnold Schönberg (1874-1951) : *La Nuit transfigurée* opus 4

Compositeur de l'académie : commande réalisée lors de l'académie

De même, le Festival de Chambord envisage une programmation en 2025 du Concert Idéal.

V – LES MISSIONS COMPLÉMENTAIRES

1 Le service de gestion salariale

Mis en place afin de créer une activité propre à Accords Centre-Val de Loire, la gestion de la paie devient un des facteurs clé de la communication autour de notre association.

Le logiciel de gestion de la paie SILAE permet au service de gestion salariale de gérer de nombreux dossiers. De nouvelles structures ont fait leur entrée et bénéficient de ce service.

En 2023, 51 structures d'artistes sont en gestion salariale.

Les nouveaux utilisateurs de la Gestion Salariales arrivés en 2023 sont :

- La Compagnie Marteau - théâtre - Bourges 18
- La Compagnie du Divan - théâtre - Blois 41
- L'échalier - organisme culturel - Couëtron-Au-Perche 41
- Patronage laïque - organisme culturel - Saint-Pierre-des-Corps 37
- Bul' de Mômes - organisme culturel - Saint-Ouen-lès-Vignes 37
- Aux quatre vents - danse - Tours 37

- Théâtre du Fossé César - musique - Nouzilly 37
- Prise d'assos - organisme culturel - Amboise 37
- Les Folies Françaises - musique - Orléans 45
- Le Ring - théâtre - Blois 41
- Bleu Printemps production - danse - Olivet 45
- Le Labyrinthe - organisme culturel - Beaugency 45
- L'Escapade - musique - Vineuil 41
- STELLA - théâtre- Blois 41

Au total , le Bilan des Missions de gestion salariale y compris portage

	2022	2023	2024 (estimation)
Tarif mission sociale au BP sorti en DSN pour le 41	7€	7.50€	8.00€
Tarif mission sociale au BP sorti en DSN pour le 17 28 36 37 & 45	12€	12.50€	13.00€
Tarif mission sociale au BP sorti en DSN hors CVL	15€	15.50€	16€
Moyenne du tarif mission sociale au BP sorti en DSN en portage salarial	23€	23€	25€
nb total de bulletins de salaire édités	3 052	4 205	4 600
dont RH (dont portage)	2468 (99)	3 503 (220)	3 800
CA total généré par la gestion salariale	20 116€	34 350€	37 500€
Nb d'utilisateurs :	38	51 (dt 16 hors département)	56 (dt 18 hors département)

Répartitions des utilisateurs de gestion salariale :

- 28 écoles de musique / orchestres écoles
- 1 orchestre
- 3 chorales
- 8 compagnies de théâtre
- 3 groupes de musique
- 12 structures culturelles

- 1 compagnie de danse

Pour rappel, le service de gestion salariale gère trois conventions collectives spécifiques et en rapport avec la culture, l'enseignement, l'animation ou le spectacle :

- ÉCLAT (ex-animation) - IDCC 1518
- Entreprises artistiques et culturelles - IDCC 3090
- Entreprises privées du spectacle vivant - IDCC 1285

2 Le service de portage salarial

ACVL a également mis en œuvre un dispositif de portage salarial bénéficiant aux contrats courts (artistes, jurys des examens etc.) Une entrée remarquable en 2023 en gestion salariale : **BUFFET CRAMPON GROUP** et l'ensemble des **12 sociétés** qui composent cette holding de facture instrumentale à vent de très haut niveau et à reconnaissance internationale :

Buffet Crampon

Besson

B&S

Antoine Courtois

Hans Hoyer

Julius Keilwerth

Melton Meinl & Weston

Scherzer

W. Schreibe

Parmenon

Rigoutat

Verne Q. Powell

<https://www.buffetcrampongroupp.com/fr/nos-marques/>

Une réflexion est en cours quant à la possibilité d'ouvrir le portage salarial à des emplois « mutualisés » entre plusieurs structures (secrétariat, professeur...)

Les clients ayant bénéficié du portage salarial sont nombreux et variés :

Communautés de communes, CCAS, Ehpad, centres culturels, ensembles musicaux, mairies, particuliers, pour des utilisations pour des spectacles, conférences, master-classes, concerts, catering, animation.